

Bruxelles, le 17.3.2021
COM(2021) 130 final

ANNEX

ANNEXE

de la

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil

**relatif à un cadre pour la délivrance, la vérification et l'acceptation de certificats
interopérables de vaccination, de test et de rétablissement afin de faciliter la libre
circulation pendant la pandémie de COVID-19 (certificat vert numérique)**

ANNEXE
Ensemble de données des certificats

1. Champs de données à inclure dans le certificat de vaccination:
 - (a) nom: nom(s) de famille et prénom(s), dans cet ordre;
 - (b) date de naissance;
 - (c) maladie ou agent ciblé;
 - (d) vaccin/prophylaxie;
 - (e) médicament vaccinal;
 - (f) fabricant ou titulaire de l'autorisation de mise sur le marché du vaccin;
 - (g) nombre dans une série de vaccins/doses;
 - (h) date de la vaccination, indiquant la date de la dernière dose reçue;
 - (i) État membre de vaccination;
 - (j) émetteur du certificat;
 - (k) identifiant unique du certificat.

2. Champs de données à inclure dans le certificat de test:
 - (a) nom: nom(s) de famille et prénom(s), dans cet ordre;
 - (b) date de naissance;
 - (c) maladie ou agent ciblé;
 - (d) type de test;
 - (e) nom du test (facultatif pour un test TAAN);
 - (f) fabricant du test (facultatif pour un test TAAN);
 - (g) date et heure du prélèvement de l'échantillon;
 - (h) date et heure de la production des résultats du test (facultatif pour le test rapide de détection d'antigènes);
 - (i) résultat du test;
 - (j) centre ou installation de test;
 - (k) État membre du test;
 - (l) émetteur du certificat;
 - (m) identifiant unique du certificat.

3. Champs de données à inclure dans le certificat de rétablissement:
 - (a) nom: nom(s) de famille et prénom(s), dans cet ordre;
 - (b) date de naissance;
 - (c) maladie ou agent dont le citoyen s'est rétabli;
 - (d) date du premier résultat de test positif;
 - (e) État membre du test;
 - (f) émetteur du certificat;

- (g) certificat valable à partir du;
- (h) certificat valable jusqu'au (180 jours au maximum après la date du premier résultat positif);
- (i) identifiant unique du certificat.